

Le p'tiou Basseyrain



L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Les vacances sont finies depuis quelques semaines déjà, tant pour les parents que pour les enfants. Nous espérons que la rentrée des petits et des grands s'est bien passée, et souhaitons aux écoliers, collégiens, lycéens et étudiants de Bassy beaucoup de réussite dans leurs études.

Si l'été est traditionnellement un moment de repos et de détente, les semaines passées ont suscité de nombreuses inquiétudes face à la sécheresse. Comme toutes les régions françaises, la Haute-Savoie, qu'on aurait pu penser épargnée de par sa géographie, a subi un été caniculaire avec une pluviométrie plus que limitée. Nous devons donc fournir des efforts à court et long termes pour nous adapter à ces épisodes climatiques qui pourraient bien devenir la norme. Tous les gestes comptent, même les plus petits : à chacun d'entre nous d'être vigilant.

Ces adaptations sont d'autant plus nécessaires que nous connaissons actuellement un contexte inflationniste important, auquel s'ajoute la possibilité d'une pénurie de gaz et d'énergie électrique. Au niveau de la Commune, nous intégrons d'ores et déjà la problématique de l'eau et, de manière générale, de l'environnement, dans tous nos projets : nous limitons le plus possible l'imperméabilisation des sols, nous récupérons les eaux pluviales pour l'arrosage des plantations, nous testons l'entretien de la voirie avec des procédés moins énergivores, nous portons une grande attention à l'isolation de nos bâtiments, et limitons autant que possible la consommation d'énergie avec, par exemple, l'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 05h30 en œuvre depuis mars dernier.

C'est aussi dans cet esprit qu'a été imaginé le futur bâtiment communal : une grande attention est portée sur son implantation, son agencement et son mode de chauffage afin qu'il soit aussi performant que possible d'un point de vue énergétique sur le long terme. Son permis de construire a été déposé mi-juillet : il faut maintenant attendre 5 mois pour obtenir le retour de l'ensemble des décideurs. À titre d'information, nous avons d'ores et déjà reçu un retour positif de la part de la commission de sécurité qui s'est réunie fin août à la Préfecture de la Haute-Savoie.

Je vous laisse maintenant prendre connaissance du contenu de votre bulletin d'information. Vous aurez le plaisir d'avoir un aperçu récent et complet de la vie toujours dynamique de notre commune, avec comme dernier exemple en date la Ronde des Lavois, qui a connu un grand succès. Je profite de cet édito pour remercier les participants et ceux qui ont travaillé à son organisation.

Bonne lecture,



Rémi PONCET, Maire de BASSY

FORMATION DES SÉNIORS À L'UTILISATION DES SMARTPHONES

La suspension des restrictions liées à la COVID a enfin permis, le 4 avril dernier, de regrouper une dizaine de séniors pour une formation initiale à l'utilisation des smartphones.

Dans une ambiance conviviale, mais néanmoins appliqués et concentrés, ils ont pu bénéficier d'un encadrement instructif par Mme Sylvaine GUILLET et quelques bénévoles de la commune.

Une action complémentaire pourrait être envisagée dans le courant du 1^{er} trimestre 2023.

Vous êtes invités à faire remonter vos besoins (perfectionnement smartphones ou ordinateurs) à Bernadette JACQUEMIER, 3^{ème} Adjointe de la Commune de Bassy (tel : 06 77 85 97 27).



CÉRÉMONIE EN HOMMAGE À VICTOR BEVILLARD

Le mercredi 29 juin, par une belle matinée d'été, s'est déroulée au cimetière de Bassy la cérémonie en hommage à Victor BEVILLARD, résistant fusillé le 29 juin 1942. Cet hommage a été rendu en présence d'une délégation du Souvenir Français conduite par M. Michel FLAHAUT, Délégué Général de Haute-Savoie, et du 1^{er} Adjoint de la Commune de Bassy, M. Gilles CHATELAIN.

À noter la participation des jeunes enfants de la commune qui, bien préparés par leurs enseignantes et gentiment encadrés par la chorale « La Clé des Chants », se sont joints à leurs aînés pour entonner La Marseillaise ! À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur offert par la municipalité a réuni dans le jardin de la mairie toutes les générations.



Les participants se recueillent devant la tombe de la famille BEVILLARD.

LE PROJET DE SALLE COMMUNALE ET DE LOCAL TECHNIQUE PRÉSENTÉ À LA POPULATION

La Municipalité a organisé le samedi 2 juillet une réunion publique afin de présenter à la population son projet de nouvelle salle communale et de nouveau local technique. Ces futurs équipements qui seront implantés derrière l'école sont indispensables, les bâtiments actuels ne répondant plus aux critères d'utilisation ou de confort d'usage attendus.

L'avant-projet définitif, travaillé au préalable avec l'ensemble du conseil municipal et les représentants des associations communales, a été présenté par l'architecte Denis PERRET ; il a imaginé un seul bâtiment regroupant les deux fonctionnalités, dont les lignes très épurées évoquent un ancien hangar de ferme, rappelant ainsi l'identité rurale de Bassy.

La salle communale, l'espace cuisine associé et les rangements s'étendront sur 250 m² environ (dont 140 m² pour la seule salle). Ils seront aménagés dans la partie du bâtiment la plus proche de l'école, avec laquelle un parvis ouvert servira de transition.

Les élèves pourront d'ailleurs utiliser la salle communale pour leurs activités (gymnastique...). Le local technique et le garage communal, la salle de réunion des associations, l'espace de rangement pour le comité des loisirs et le local des chasseurs prendront place dans l'autre partie du bâtiment, sur environ 300 m². Chaque utilisateur n'aura accès qu'à la partie lui étant dévolue.

Ce nouvel équipement sera entièrement isolé, y compris les combles, et équipé de récupérateurs d'eau de pluie et de panneaux photovoltaïques. Un sens de circulation des véhicules sera mis en place pour accéder puis repartir de la salle et du local technique, et l'aire de stationnement sera aménagée de façon à maintenir un maximum de surface perméable.

Le permis de construire a été déposé le 8 juillet. Compte-tenu des délais d'instruction, des travaux préalables et de la construction, la livraison des nouveaux équipements communaux est envisageable dans le courant de l'année 2024.



Une assistance attentive

LANCEMENT DE LA SOUSCRIPTION POUR « L'ANNONCIATION »

Le projet de restauration du tableau « L'Annonciation », présenté dans le précédent numéro du P'tiou Basseyrans, a reçu un **avis favorable de la part de la Fondation du Patrimoine**, reconnue d'utilité publique. Une convention tripartite a été signée le 5 juillet par la Commune de Bassy, la Fondation du Patrimoine et l'Association du Patrimoine du Pays de Seyssel.

Même si l'obtention de subventions et la part d'autofinancement de la Commune devraient permettre de boucler une partie importante du financement de l'opération (70% au maximum), une souscription a été lancée avec l'appui de la Fondation du Patrimoine dans le but de collecter les 30% restants, soit environ 3 200 €.

Une campagne de communication sur le projet de restauration a donc été lancée à destination du grand public dans la presse locale (Dauphiné libéré, Hebdo des Savoie) et sur les sites internet de la Commune et de la Fondation du Patrimoine. Des bulletins de souscription sont également disponibles en Mairie et à l'Église.

Les personnes et les sociétés souhaitant participer à la restauration du tableau pourront faire un don à la Fondation du Patrimoine à cet effet. La reconnaissance d'utilité publique dont elle bénéficie **permettra aux souscripteurs de déduire une partie de leur don de leurs impôts** (à hauteur de 66% pour les particuliers soumis à l'impôt sur le revenu, et de 75% pour ceux soumis à l'impôt sur la fortune immobilière). Les sociétés qui apporteront une aide financière au projet verront également leur impôt réduit de 60% du montant de leur participation.

D'autres actions sont aussi projetées dans le courant de l'automne/début de l'hiver pour sensibiliser le public sur cette restauration. Nous vous en tiendrons informés par le biais de l'affichage municipal, d'articles dans la presse et de notre site internet.



Mmes Joëlle MICHARD et Germaine SECONDI (Secrétaire et Présidente de l'association du Patrimoine du Pays de Seyssel), MM. Rémi PONCET (Maire) et Jean-François ABRY (représentant du Comité paroissial) lors de la signature de la convention.

Quant aux travaux de restauration à proprement parler, ils devraient débuter au cours du dernier trimestre de cette année, et s'échelonner sur environ six mois. Nous vous ferons part de leur avancée dans les prochains bulletins d'informations municipales.

Pour participer à la souscription, vous pouvez contacter la Mairie, ou consulter les sites internet de la Commune (www.bassy.fr) et de la Fondation du Patrimoine (www.fondation-patrimoine.org).

CONFÉRENCE SUR LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Organisée conjointement par les Communes de Bassy, Chalonges et Usinens, une soirée d'information visant à sensibiliser le grand public sur les plantes exotiques envahissantes, parmi lesquelles l'ambroisie et la renouée du Japon, aura lieu à **USINENS** :

le vendredi 7 octobre à 20h00 à la salle des fêtes

Cette conférence sera animée par des ingénieurs agronomes du FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Toutes les personnes intéressées par cette problématique sont invitées à venir échanger avec ces spécialistes.



PASSAGE DU RALLYE DU PAYS DE SEYSSEL

Le Rallye du Pays de Seyssel passera de nouveau sur les routes de Bassy le samedi 15 octobre, le temps de trois étapes spéciales qui verront les concurrents s'élancer de Veytrens-d'en-Bas en direction de Bovinens (commune d'Usinens), sur un parcours de 8 km environ.

N'hésitez pas à venir les encourager au bord des routes, en respectant bien les consignes de sécurité et les zones prévues à cet effet, ou depuis le chapiteau que le CBL installera à Veytrens, et où vous pourrez trouver buvette et petite restauration.



MISE EN PLACE DE PIÈGES PHOTOGRAPHIQUES

Devant le nombre croissant d'incivilités telles que dégradations de biens publics ou dépôts d'ordure interdits, la Commune s'est dotée de pièges photographiques. Compte-tenu de la législation actuelle, ceux-ci ne constituent pas des éléments de vidéosurveillance, ne sont pas soumis à affichage et peuvent être déplacés régulièrement.

Nous regrettons de devoir investir dans de tels équipements mais les incivilités constatées entraînent une surcharge de travail pour notre employé communal, montrent un manque de respect pour son action et dégradent notre cadre de vie collectif.

STOP
incivilités

REMISE EN PLACE DE L'ABRIBUS À VEYTRENS-D'EN-BAS

Les travaux de renforcement du réseau électrique de Veytrens-d'en-Bas s'étaient achevés dans le courant du printemps, avec l'installation d'un nouveau poste de transformation par le SIESS.

La mise en place de cet équipement prévoyait l'intégration d'un abribus dans son prolongement : c'est chose faite depuis cet été. Les enfants peuvent donc en profiter depuis la rentrée.

Cette très belle réalisation, qui s'insère parfaitement dans son environnement, a été en grande partie subventionnée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous remercions à nouveau la famille MÉTRAL qui a mis à disposition son terrain afin d'y implanter l'arrêt de bus temporaire pendant toute la durée des travaux.



Le nouveau poste de transformation électrique et l'abribus intégré

TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA BIOLLAISE

Des travaux de réhabilitation du Chemin de la Biollaise ont été réalisés cet été. Pour permettre le franchissement d'un fossé, un petit passage busé a été aménagé, nécessitant quelques travaux d'enrochement et de nivellement.

Ce Chemin, qui relie Bassy à Challonges en longeant le Rhône, peut ainsi de nouveau être emprunté par les randonneurs, les vététistes, et les petits engins agricoles.



Le Chemin de la Biollaise a été réhabilité

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Pendant l'été, l'entreprise NEOVIA est intervenue sur certaines voiries du Chef-lieu et de Veytrens, en mettant en œuvre une technique d'enrobé projeté. Ce nouveau type d'intervention consiste à réparer les fissurations et les nids de poule en un seul passage de camion (le nettoyage des dégradations et la projection de liant et de gravillons enrobés de bitume se font simultanément).

Cette technique, qui repose sur un dosage très précis des matériaux, présente donc à première vue des avantages tant d'un point de vue économique qu'environnemental. Nous verrons dans le temps, en fonction de l'évolution des secteurs réparés, si ce choix a été pertinent, et peut être généralisé sur d'autres tronçons de voirie communale.

D'autres travaux d'entretien (mise en place d'un enrobé bicouche) seront réalisés dans le courant de l'automne par l'entreprise COLAS à Veytrens, sur la Route de Bénoz.



La technique de l'enrobé projeté a été utilisée pour réparer la voirie à Veytrens

LA JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE

Nettoyer la planète : c'est le défi que se fixent chaque année les organisateurs du World Cleanup Day (Journée mondiale de nettoyage de la planète), la plus grande mobilisation citoyenne et environnementale mondiale. Pour l'édition 2022 qui s'est tenue le samedi 17 septembre, la commune de Bassy s'est associée à cette démarche dont le but est double : d'une part ramasser les déchets sauvages et d'autre part éveiller les consciences, changer les comportements vers un mieux produire, mieux consommer, mieux et moins jeter.

Aussi, dès 8h45, sous un ciel parsemé de quelques nuages mais propice à l'exercice, une quinzaine de personnes motivées par la préservation de leur cadre de vie se sont retrouvées devant la mairie, dont plusieurs enfants, accueillis avec grand plaisir par les autres participants. La répartition des tâches et des secteurs s'est faite autour d'un petit café de bienvenue : les plus costauds ont été affectés au démontage du portique-balançoire situé près du chemin d'accès à la statue de la Vierge de Charmy, tandis que les plus endurants, répartis en 3 équipes, se sont vus confier le nettoyage des bords des routes et des chemins communaux du Chef-lieu et de Veytrens, ainsi que les abords de la RD14.

Après une matinée de labeur, mais dans la joie et la bonne humeur, ce sont plus de 20 kg de déchets qui ont été ramassés, constitués de canettes en aluminium, de bouteilles, d'emballages plastiques, de masques (mais en quantité moindre que lors des ramassages précédents), de papier d'emballage, de paquets de cigarette et de leur corollaire : les mégots, dont la quantité prélevée dépasse 2 litres. Ces déchets ont par la suite été



Une partie des participants à la Journée mondiale de nettoyage à Bassy

Nous profitons également de cet article pour souligner le travail accompli par Pierre, notre agent communal, pour qui la Journée de nettoyage de la planète se répète de façon quasi hebdomadaire : il récupère très (trop) régulièrement des dépôts sauvages en divers endroits de la commune. Sans son action, la quantité de déchets récupérés le jour de la mobilisation aurait été beaucoup plus importante encore. Un très grand merci à lui !



triés pour être évacués en déchèterie et, pour certains d'entre eux, recyclés, avec le concours de la CCUR.

Tous les participants ont ensuite été conviés à partager un apéritif déjeunatoire offert par la Commune, afin de les remercier de leurs efforts.

LA JOURNÉE DU PATRIMOINE DURABLE SUR LE THÈME DE L'EAU

Le dimanche 18 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine consacrées cette année au patrimoine durable, la Commune de Bassy a choisi de mettre en avant son patrimoine sans doute le plus précieux, dont nous avons pu si besoin était mesurer toute l'importance au cours des dernières semaines : l'eau.

Le programme de la journée a débuté en fin de matinée avec la visite de la station d'épuration, commentée par Rémi PONCET en tant que Vice-président de la CCUR en charge de l'assainissement, et Elena REINHAIS, étudiante en alternance au sein du service assainissement de la CCUR. Au cours de cette présentation, la dizaine de visiteurs présents a pu mieux comprendre le processus de traitement des eaux usées : celui-ci repose sur un système de filtration, mettant en œuvre des bactéries qui participent à la dégradation des polluants et au traitement des effluents. Les eaux usées ainsi épurées sont ensuite rejetées dans les Usses.



La visite commentée de la STEP de Bassy



Les randonneurs devant le Lait Pressing

En début d'après-midi, plus de quarante randonneurs se sont retrouvés pour parcourir sur 8 km environ la Ronde des lavoirs, dont le tracé permet d'admirer plusieurs ouvrages, publics ou privés, situés en différents points de la commune (l'itinéraire est disponible sur le site visorando.fr, et

sur le site bassy.fr, rubrique tourisme). Les riverains et les propriétaires des lavoirs et abreuvoirs ont ainsi pu en rappeler l'histoire, truffée d'anecdotes et de souvenirs encore vivaces, prouvant à quel point ce patrimoine fait partie de la mémoire collective de Bassy. Outre les lavoirs, les participants ont également pu apprécier le grand paysage de la région de Bassy, offrant des panoramas sur la confluence du Rhône et des Usses, la Chautagne, le Mont des Princes ou le Grand Colombier et, en ce jour très ensoleillé, sur le sommet du Mont Blanc et le massif de la Chartreuse.

À la mi-parcours, le temps d'une pause sucrée où chacun a repris des forces, les animatrices du Syndicat de rivières Les Usses (Syr'Usses) ont sensibilisé les randonneurs sur le manque d'eau, très important cet été, ses causes et ses impacts, et quelques clés pour y faire face.



Un public attentif pendant la présentation du Syr'Usses

De l'avis unanime des participants, cette Journée autour de l'eau a été une réussite. La Municipalité souhaite donc remercier très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour que ce chouette moment puisse avoir lieu : Vincent et Pascale TASSINARI pour la mise à disposition du terrain où ont été organisées la pause et la sensibilisation sur le manque d'eau, l'équipe du Syr'Usses, les conteurs d'histoire des lavoirs et des abreuvoirs, ainsi que les membres des comités Environnement et Communication qui se sont mobilisés pour une organisation sans faille !

LE MANQUE D'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DES USSES

Le bassin versant des Usses est identifié comme **bassin versant en manque d'eau depuis 2010** dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée et classé par arrêté préfectoral en zone de répartition des eaux en 2013.

Cette situation est liée à la géographie et à la géologie du territoire, qui le rendent très dépendant des précipitations :

- l'altitude de moyenne montagne de notre territoire n'est pas suffisamment élevée pour bénéficier de la fonte des neiges comme sur d'autres secteurs de la Haute Savoie,
- les sols karstiques, très fissurés, ne permettent pas de retenir les eaux pluviales,
- les réserves souterraines sont donc très réduites et ne peuvent soutenir les étiages.

Le territoire est donc dépendant des précipitations.

Plus de 75% des prélèvements sont à destination du réseau d'eau potable pour un usage à environ 70% domestique.

Pour tenter de résorber le déséquilibre de la ressource en eau, un **Plan de Gestion de la Ressource en Eau** (PGRE) a été établi en 2017 sous contrôle de l'Etat, en concertation avec les différents usagers (collectivités, agriculteurs, industriels). Ce document, regroupant une vingtaine d'actions et impliquant tous les usagers, a été signé par le Préfet et le Président du Syr'Usses en présence de plusieurs représentants et entités (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Chambre d'agriculture, Présidents des communautés de communes). Après une première mise en œuvre de 2017 à 2021, il a été prolongé pour 2022-2024 afin de finaliser les actions inscrites.



Mesure de débits sur les Usses
(crédit photo : Syr'Usses)

Ces actions doivent permettre de garder un équilibre quantitatif et d'**organiser le partage des volumes prélevables pour ne pas dépasser un seuil fixé en période d'étiage** (juin à octobre) sur tout le territoire des Usses divisé en sous-bassin versant. La maîtrise d'ouvrage des actions est répartie par type d'usagers (collectivités pour les travaux sur les réseaux, agriculteurs pour la mise en place de débits réservés sur les prélèvements en cours d'eau, ensemble des usagers pour du matériel hydro-économe et pour la communication/sensibilisation à destination de tous...).



Les Usses sont quasiment à sec sur certains secteurs (crédit photo : Syr'Usses)

Le Syr'Usses anime la mise en œuvre du PGRE et s'appuie sur un groupe Pilote PGRE composé d'élus, d'usagers économiques, d'associations et de représentants des citoyens.

Les volumes prélevés en période d'étiage sur le territoire tendent à augmenter depuis 2016.

Chaque année, un faible débit, voire des assèchements, sont observés dans les cours d'eau. Ils s'ajoutent à d'autres facteurs avec des impacts visibles par tous : propagation de développement algal, problème de qualité des cours d'eau, hausse de température de l'eau, mortalité piscicole...

Ces phénomènes peuvent être associés au **changement climatique** de plus en plus présent ainsi qu'à une **démographie croissante** – avec plus de consommation mais aussi plus de rejets d'assainissement difficiles à absorber à cause du manque d'eau.

CHRONIQUE SAUVAGE : LE BEL OISEAU BLEU

Chanceux êtes-vous si vous avez observé ce visiteur improbable de la campagne basseyrane. Durant la seconde quinzaine d'août quatre individus au moins ont arpenté les perchoirs élevés de notre commune, à l'affût de quelque sauterelle ou criquet dont ils sont friands.

Le Rollier d'Europe compte parmi les plus beaux oiseaux de France, de ces espèces qui donnent une allure soudainement exotique à nos paysages tempérés. Venu d'Afrique, il se cantonne habituellement au bassin méditerranéen pour nicher, entre avril et septembre.

La dernière observation à Bassy datait de l'été 2014, à la même période ; il ne s'agissait alors que d'un seul individu. Chaque année en effet, des oiseaux solitaires franchissent les zones de nidifications et se dispersent plus au nord.



Cette année, ce sont surtout des jeunes qui ont débordé les limites méridionales (3 jeunes de l'année et un adulte, précisément, sur les quatre oiseaux identifiés). La sécheresse est sans doute à l'origine de cette dispersion exceptionnelle. Les plaines du sud de la France grillées et en manque d'eau sont moins riches d'insectes. Les jeunes nés cette année sont alors en concurrence avec les adultes et remontent vers le nord. Quantité d'oiseaux ont été observés jusqu'en Franche-Comté, battant en une saison tous les records de plusieurs années mises bout à bout. Ces rolliers auront vu à Bassy, dans cet épisode estival très chaud, une intéressante similitude avec leurs habitats favoris :

terrains ouverts, secs, aux espaces dénudés où ne peuvent se dissimuler leurs proies favorites et offrant multitude de postes d'affût. Ainsi, ces visiteurs azuréens ont été vus tantôt en poste fixe de longues minutes sur un fil électrique à proximité de la Vierge, tantôt vers la Frérie ou la Rochette jusqu'à Veytrens. Il fallait voir l'oiseau s'envoler et livrer alors toute la vivacité de l'éclat du bleu turquoise de ses ailes et le contraste du noir de la pointe des ailes, faisant presque négliger l'élégant brun cannelle du dos.

Dès le début septembre, les rolliers auront entamé la grande migration vers les savanes de l'Afrique orientale ou, au-delà, du Sahara occidental.

Selon l'évolution du climat, et si ces étés caniculaires perdurent, il est fort à parier que d'autres oiseaux bleus seront observés. Faut-il y voir une forme de compensation, offerte par la Nature, pour nous aider à supporter ces conditions climatiques difficiles et leurs conséquences ? Ou bien une alerte sur l'ampleur du défi que l'Humanité doit relever pour préserver la biosphère, ses merveilles et les services qu'elles nous rendent tandis que nous les avons pilonnées en règle depuis des décennies et encore aujourd'hui ?



Avec le Lorient d'Europe, le Guépier d'Europe, le Martin-pêcheur d'Europe, le Rollier d'Europe est à la tête du groupe des oiseaux de France si colorés, comme on en trouve sous les tropiques, que la Science aura jugé bon de certifier leur appartenance à nos latitudes en les baptisant du nom de notre bon vieux continent. (Photo Jean Bisetti - LPO)

Anne DEJEAN

LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

Sortie aux « pertes de la Valsérine »

Par une chaude journée du mois d'août, nous sommes partis découvrir (pour certains) ou redécouvrir (pour d'autres) les pertes de la Valsérine, situées aux portes de Bellegarde.



Bien que proche de nous, cette balade n'en est pas moins surprenante, mêlant paysages sauvages et ancien patrimoine industriel. Le tout en empruntant un parcours ombragé et vecteur d'une fraîcheur ô combien appréciée !

Assemblée générale de l'association

Notre Assemblée générale s'est déroulée le vendredi 23 septembre à la salle communale de Bassy, en présence de nombreux adhérents et de plusieurs personnes désireuses de rejoindre l'association à cette occasion. Après avoir exposé les différents rapports obligatoires, le conseil d'administration a présenté le calendrier des animations et manifestations prévues pour la fin de l'année 2022 et le premier semestre 2023.

Deux projets ambitieux pour les années à venir ont également été mis en avant : l'opération « 1 000 arbres » et l'opération « Zéro gaspi ». Ces deux projets avaient au préalable été adoptés début septembre par le Conseil d'administration pour être proposés à l'Assemblée générale :

- l'opération « 1 000 arbres » a pour objectif de planter des arbres dans les années à venir en collaboration avec les collectivités territoriales, les agriculteurs et les particuliers. Elle trouve aujourd'hui un écho tout particulier, après la longue période de sécheresse et de canicule que nous avons connue cet été,
- l'opération « Zéro gaspi » vise à conclure un partenariat, dans un premier temps au niveau local, avec les jardiniers amateurs et les producteurs de fruits et légumes afin de récupérer leur production qui ne peut être consommée (surplus de production) ou vendue (car ne répondant pas aux critères et aux cahiers des charges des distributeurs).

Ces deux opérations vont nécessiter un peu de temps avant de pouvoir être mises en œuvre (études préalables, recherche de partenaires....). Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'avancement de nos travaux dans les mois à venir.

L'Assemblée générale a aussi été l'occasion de renouveler le dernier tiers du conseil d'administration. Pierre BOSONIN, Bernadette JACQUEMIER et Gérard LAPERRIÈRE ont été réélus.

Le nouveau bureau de l'association sera ensuite élu lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration.



L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 23 septembre



Calendrier

- **Dimanche 9 octobre** : sortie automnale au Roc de Chère – Talloires. Sortie journée entière avec pique-nique. Départ à 9h00
- **Dimanche 30 octobre** : date butoir pour la commande de graines pour les oiseaux sauvages
- **Jeudi 10 novembre** à 19h30 : projection du film « Secrets toxiques » – Usinens (salle des fêtes)
- **Samedi 26 novembre** à 14h : atelier « construction de nichoirs » – Bassy (salle communale)
- **Dimanche 8 janvier** : date butoir pour la commande groupée de plants de pommes de terre

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire ou se renseigner en nous contactant par mail : info.asso@lemondeallantvert.fr ou sur le site : www.lemondeallantvert.fr

Nous vous souhaitons un bel automne et de bonnes plantations !

Le bureau du Monde Allant Vert

DES NOUVELLES DE BASSY SOPHRO

Après la pause de l'été, l'activité « sophrologie » reprendra à partir du mercredi 5 octobre 2022, dans la salle des associations, sous la mairie. Ce jour-là, nous nous réunirons en Assemblée générale, dès 18h30. Seront à l'ordre du jour l'exposé du bilan moral et financier, et l'élection du bureau bien entendu.

Jusqu'à présent, le groupe constitué depuis longtemps déjà de quinze personnes se réunissait tous les quinze jours, le mercredi de 18h 30 à 20h. Ce qui sera reconduit pour la saison 2022/2023.

Le 5 octobre sera aussi l'occasion d'accueillir de nouvelles recrues et de constituer alors un nouveau groupe. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Vous pouvez d'ores et déjà contacter Marie Machado pour de plus amples renseignements, par mail: sophrologie.mm@gmail.com.

Le bureau de Bassy Sophro

LE MOT DU S.O.U. DES ÉCOLES

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'année scolaire 2022-2023, nous avons fixé le calendrier des animations du SOU des écoles, dont voici les dates. A vos agendas !

- **Dimanche 27 novembre** à Bassy : vente de diots à emporter à partir de 11h au CBL, avec petite buvette sur place,
- **Samedi 28 Janvier** à Usinens : soirée moules/frites,
- **Vendredi 7 Avril 2023** à Challonges : carnaval des enfants,
- **Juin 2023** (date à définir) : fête des écoles à Challonges, avec barbecue géant et jeux gonflables.

Toutes ces animations vous seront rappelées en temps utiles par voie d'affichage, et sur le site internet de la Commune de Bassy.

Les membres du Sou des écoles souhaitent une belle année scolaire à l'ensemble des élèves et au personnel du regroupement Bassy-Challonges-Usinens.



LE MOT DU CBL

Cinéma plein air au cœur du village

Nous avons débuté l'été avec un cinéma plein air, le samedi 9 juillet. Pour cela, nous avons fait appel à l'association CINEBUS pour la projection du film.

Dans l'après-midi, un écran gonflable de 12 mètres de base s'est dressé sur le parking en face de la salle des fêtes. La météo est clémente, les barbecues sont de sortie : tous les éléments sont réunis pour une bonne soirée en perspective !

Dès 19h30, les habitants se sont retrouvés pour partager l'apéritif à la buvette, suivi d'un repas barbecue. Vers 22h30, sous un beau ciel étoilé, extinction de l'éclairage public pour profiter du film « MIA et le lion blanc ». Après 1h40 de projection, la soirée s'achève avec de belles images plein la tête. Une soirée très appréciée par les petits comme les grands, et des retours très encourageants pour notre équipe du CBL.



La séance de cinéma en plein air

Les soirées « Apérosés » du Vendredi

La saison des « Apérosés » s'est terminée le vendredi 29 juillet. Cette année trois soirées ont eu lieu dans le parc de la mairie, le rendez-vous du 2 septembre ayant dû être annulé en raison de la météo incertaine.

Durant ces soirées, l'ambiance était festive et conviviale. Le succès et la demande de cette manifestation nous motivent à la renouveler l'an prochain.

On compte sur vous et on vous remercie pour votre enthousiasme !

Rallye historique du Pays de Seyssel

La 5^{ème} édition du Rallye Historique du Pays de Seyssel aura lieu le **samedi 15 octobre**. Cette année encore, nous avons la chance que le rallye traverse notre hameau de Veytrens.

C'est donc tout naturellement que nous serons présents « Route de Veytrens d'en bas » pour vous accueillir et vous proposer une buvette et de la petite restauration, sur place ou à emporter (diots frites / sandwiches / crêpes...).

Les horaires de passages des véhicules historiques restent à définir, mais nous en saurons plus d'ici quelques jours. Une belle journée en perspective pour les amoureux de rallye et de voitures anciennes !

Le chapiteau du CBL à Veytrens lors de l'édition 2021



COUPE DE FRANCE DES RALLYES

5^e Rallye du Pays de Seyssel

VNG - VNRB - VNRS

14 & 15 Oct. 2022

Une spéciale le vendredi après midi, 125 kms de spéciales, 318 kms au total

Règlements et engagements disponibles sur le site
<https://rallyedupaysdeseyssel.fr> ou
<https://www.asamontdesprinces.fr>
 contact : pilloung@gmail.com

"L'ASA offre un reportage photo par équipage"

Remerciements

Merci à vous tous : participants, bénévoles, élus pour votre aide et vos encouragements.

Merci également à l'ACCA de Bassy pour sa contribution qui nous permet d'organiser nos manifestations ce dernier semestre.

Assemblée générale du CBL

Le CBL organisera son **Assemblée générale le vendredi 25 novembre à 20h00** dans la salle communale. Toutes les personnes intéressées peuvent bien entendu y participer !

L'équipe du CBL

LE MOT DE L'ACCA

Ouverture de la chasse

La nouvelle saison de chasse s'est ouverte le dimanche 11 septembre. L'occasion pour nous de nous retrouver dans la convivialité et la bonne humeur, et de parcourir avec nos chiens cette nature qui nous est chère.

Comme le rappelait le Président de la fédération départementale André MUGNIER, notre environnement est de plus en plus aménagé, urbanisé et fréquenté. En tant que chasseurs nous nous devons donc d'être ouverts, à l'écoute et de donner une image courtoise, en cohabitant de manière constructive avec tous les autres usagers de la nature. C'est précisément ce à quoi nous nous attachons.

Un dimanche à la chasse

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie, en liaison avec l'ACCA de Bassy, organise une opération à destination du grand public, baptisée "Un dimanche à la chasse". Elle consiste à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent de se plonger, pour une matinée, au cœur d'une partie de chasse telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses dans notre département. Munis de leur gilet orange, de solides chaussures et de leur bonne humeur, les participants vont pouvoir accompagner les chasseurs sur le terrain en toute sécurité.



Cette année l'événement aura lieu le **dimanche 16 octobre 2022**.

Les chasseurs de Bassy et les services de la fédération se tiennent à disposition pour répondre aux questions diverses au sujet de l'événement et des modalités de participation.

Evènement **gratuit sur inscription**. Tel : 04.50.46.89.21 / mail : julie.dananai@chasseurs74.fr

Les personnes intéressées peuvent aussi se rapprocher de la Mairie, qui transmettra au président de l'ACCA de Bassy.

Nous souhaitons à tous les passionnés de chasse une très agréable saison,

Le bureau de l'ACCA

L'ÉCOLE COMMENCE (PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE BASSY)

La rentrée s'est bien passée à l'école de Bassy.

Il y a deux classes, trois maîtresses et 46 élèves du CP au CE2.

Cette année, nous allons découvrir les contes traditionnels : Le Petit Chaperon Rouge, Peau d'Âne, Le Chat Botté...

Le premier jour, les nouveaux élèves ont visité l'école avec les deux classes, le bureau de la directrice et la cantine. Il y a une fresque avec des poissons sur le mur de la cantine.



L'école de Bassy dessinée par les enfants

Dans la cour de récréation, il y a une armoire pleine de jeux. On peut faire du ping-pong, jouer aux Kaplas, jouer au ballon et aux voitures. Il y a un arbre au milieu de la terre.



On peut aussi observer les insectes : les gendarmes, les coccinelles, les sauterelles...

Dans la classe, on apprend les noms propres et les noms communs, la lecture et les sons, et l'écriture. On apprend aussi à compter vite.

On doit chuchoter pour bien travailler. D'ailleurs, pour lire, on a des chuchoteurs.

En sport, on s'entraîne pour le cross. On apprend à courir longtemps.

Cette année, nous espérons que nous allons bien nous amuser et que nous allons apprendre plein de choses.

À bientôt !

Les élèves de l'école de BASSY

RENCONTRE AVEC M. GILBERT BERNASCONI

Il est coutume de dire que, dans les petits villages comme Bassy, tout le monde se connaît... Cela est bien sûr en partie vrai, mais en partie seulement ! La population de notre village évolue sans cesse, et les nouveaux venus ne sont pas familiers des plus anciens (et réciproquement). Et même lorsque nous pensons bien connaître quelqu'un, il y a toujours un épisode de sa vie ou une anecdote dont nous n'avons jamais entendu parler. C'est pourquoi, d'ici la fin du mandat municipal, nous allons régulièrement broser le portrait des conseillers de Bassy, en commençant par Gilbert.

Ainé d'une fratrie de 6 enfants, Gilbert est né en 1955 dans une famille d'origine italienne, et a vécu une enfance heureuse à Musinens, où sa famille était logée par la commune de Bellegarde dans une ferme face au Château (son père était employé communal).

À l'adolescence, Gilbert commence à se passionner pour la ruralité et les animaux, grâce à M. PONCET, son voisin de Musinens (âgé de 80 ans) et M. CART qui lui font découvrir le travail avec le cheval de trait et la mule, et MM MULMATHER et SAUGE qui lui donnent le goût du travail à la ferme et des vaches dont la race Simmental, à ses yeux la plus belle. « Grâce à eux, j'ai compris ce qu'étaient le travail et le respect porté à l'animal ».



Bien que souhaitant s'orienter après la 5^{ème} vers des études agricoles, Gilbert est dirigé malgré lui vers des études en mécanique agricole à Châtillon-sur-Chalaronne, dans lesquelles il ne trouvera pas sa voie. Il revient alors à Bellegarde pour passer un CAP de mécanique générale et de chaudronnerie, et se découvre une autre passion : le rugby et l'esprit d'équipe qui va de pair.

Contraint d'arrêter ses études après son CAP, il réussit des tests d'apprentissage et intègre fin 1971 l'entreprise KUSTNER à Genève, spécialisée dans l'emballage des produits laitiers. « J'aimais mon métier, mais pour autant j'étais toujours attiré par les activités rurales et agricoles. Ma première paye m'a d'ailleurs permis d'acheter mon premier cheval : Jargon ! ». Trois ans plus tard, Gilbert quitte la Suisse et s'installe à Châtillon-en-Michaille. Il intègre l'entreprise CEBAL AEROSOL dans laquelle il occupera tour à tour les fonctions de contrôleur de fabrication, régulateur et contremaître pendant 38 ans. Dans le même temps il se marie à 25 ans, et devient père de deux enfants.

Pendant toutes ces années, Gilbert mène de front son emploi et sa passion pour l'élevage qu'il exerce en tant que double actif : il s'installe tout d'abord à Vouvray dans une ferme qu'il a rénovée, puis il rejoint Usinens après son divorce en 1995. Il trouve le coin superbe et, en contact avec l'employé de la Fédération de Chasse qui s'occupait du gibier à Gibagri et de la propriété « Chez Jacquard », il saisit l'opportunité de le remplacer à son départ. C'est ainsi que Gilbert arrive à Bassy en 1996. En 2004 il rachète la propriété qu'il rénove et agrandit, et dans laquelle il peut s'adonner à sa passion de toujours : l'élevage. Celui des chevaux bien sûr, mais aussi des moutons, quelques vaches, et tous les animaux de la basse-cour que les élèves de Bassy venaient autrefois découvrir.

En 2020, il propose à Rémi PONCET d'intégrer sa liste pour les élections municipales « dans un esprit constructif, pour mettre mes connaissances au service des citoyens de la commune et pour défendre la ruralité. Je souhaite apporter mes idées et participer activement à la vie et la gestion du village dans les domaines que je maîtrise le mieux ».

Aujourd'hui bien accompagné par sa compagne Gervaise, originaire de la Vallée Verte, Gilbert est très heureux de vivre à Bassy. Lorsqu'on lui demande quels sont ses endroits préférés sur la commune, il répond : le point de vue depuis l'église et Chez Jacquard, là où il vit, « mon petit paradis ».

Merci à Gilbert pour le temps consacré à la réalisation de cet entretien

ÉTAT CIVIL

Naissances

- ◇ **Astrid DEREYMEZ AILLAUD**, née le 13/06/2022, fille de Benjamin DEREYMEZ et Julia AILLAUD (Chef-lieu).
- ◇ **Alina SACHON**, née le 26/07/2022, fille de Thomas SACHON et Alison RESTOY (Chef-lieu).
- ◇ **Gauvain DUBREUIL**, né le 27/07/2022, fils d'Arnaud et Bérangère DUBREUIL (Chef-lieu).
- ◇ **Hippolyte LEUROND**, né le 14/08/2022, fils de Marc et Cindy LEUROND (Chef-lieu).

Décès

- **M. Léandro BOSONIN**, domicilié à Veytrens, est décédé le 29/06/2022 à l'âge de 87 ans.
- **M. Jacky OUDINET**, domicilié au Fond du Village, est décédé le 21/07/2022 à l'âge de 79 ans.
- **M. Pierre FOURNIER**, ancien résident à Bassy, est décédé le 28/07/2022 à l'âge de 86 ans.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Seyssel est engagée par la Communauté de Communes Usses et Rhône. Cette procédure permettra l'ajout et la suppression d'emplacements réservés, l'évolution des dispositions de certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles, et l'identification de constructions en zone agricole ou naturelle pouvant faire l'objet d'un changement de destination. Aucun des zonages ou des dispositions spécifiques à la commune de Bassy n'est concerné.



L'enquête publique portant sur cette modification se tiendra du 16 novembre au 19 décembre 2022. **Pour rappel, la procédure de modification du document d'urbanisme ne permet pas de classer en zone constructible des parcelles aujourd'hui classées en zone agricole ou naturelle** (ce changement ne peut se faire a minima que dans le cadre d'une révision).

TOURNAGE D'UN FILM À BASSY

Les 15 et 16 octobre prochains, un tournage de cinéma aura lieu sur notre commune. Joël BAUD, jeune réalisateur indépendant originaire de Vétraz-Monthoux, filmera quelques scènes en intérieur dans le Château de Bassy, et en extérieur vers la Petite Craze, pour son prochain film dont le titre provisoire est « Automne 43 », sur lequel travaille également Stéphane LAVIT. Plus d'informations sur ce tournage dans notre prochain bulletin municipal.



CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : secretariat@bassy.fr

Horaires d'ouverture au public :

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

*Rédaction, conception et mise en page :
Comité consultatif Communication*